TARIFICATION DES GARANTIES BANCAIRES (STANDBY L/C INCLUES)

Tarif en vigueur à partir du 1 juin 2022

Établissement de promesse de garantie	25 EUR
Frais d'émission d'une garantie	50 EUR (texte standard) 100 EUR (texte non standard ou en cas d'urgence demandée pour émission dans les 24 heures)
Commission sur garantie*	% par an repris dans la lettre de crédit Min: 50 EUR par trimestre
Modification (non prévue dans le texte initial)*	50 EUR
Mise au point de projet sans émission de garantie	50 EUR (par demande de mise au point)
Intervention de la banque correspondante*	Tarif de la banque correspondante
Appel à la garantie* Commission d'appel à la garantie Commission de paiement	100 EUR 0,10 % Min. : 8 EUR Max. : 100 EUR
Pour les garanties en votre faveur* Frais de notification	60 EUR
Frais de screening	250 EUR (pour chaque transaction impliquant un pays/partie sous sanctions et embargos)

* Les éventuels frais d'envoi ne sont pas inclus dans les tarifs indiqués et sont fonction des tarifs en vigueur au moment de la demande.

Les tarifs ont été actualisés à la date mentionnée ci-dessus, et peuvent faire l'objet de modifications.
Les tarifs indiqués sont exonérés de TVA.

Belfius